

Conditions de participation:

1. L'offre est valable du 01 octobre au 30 novembre 2025 [dates incluses].
2. Du 01 octobre au 30 novembre 2025, chaque transaction effectuée avec votre carte Visa vous rapporte 1 point. Les trois (3) titulaires de carte totalisant le plus de points à la fin de l'offre remporteront des prix exceptionnels. Les transactions éligibles sont :
 - Achats en ligne
 - Paiements en magasin (PDV)
 - Abonnements numériques
3. Le nombre de transactions effectuées pendant la période promotionnelle sera comptabilisé pour déterminer le nombre de points obtenus par chaque titulaire de carte.
4. L'enregistrement des transactions effectuées localement ou à l'étranger sera effectué en fonction de la date d'autorisation de chaque transaction, c'est-à-dire la date à laquelle la transaction a eu lieu.
5. Les trois (3) gagnants seront annoncés le 31 décembre 2025 et contactés selon leurs coordonnées enregistrées dans notre base de données. Ils seront informés des modalités de remise des prix par Visa.
6. Les trois (3) prix sont les suivants :
 - Premier prix : Un (1) MacBook Air M1 13
 - Deuxième prix : Un (1) Samsung S22
 - Troisième prix : Un (1) abonnement annuel à Netflix
7. L'offre est réservée aux titulaires de cartes Visa BCP Bank (Mauritius) – Classique et Gold. Les employés de BCP Bank (Mauritius) et leurs familles porteurs de cartes secondaires, les personnes de moins de 18 ans, les titulaires de cartes en retard de paiement ou faisant l'objet d'une procédure de recouvrement auprès de notre service contentieux, ainsi que les clients dont le ou les comptes de carte sont en cours de recouvrement, ne sont pas éligibles à cette offre promotionnelle. Ce critère de non-éligibilité s'applique aux cartes principales et secondaires, ainsi qu'aux cartes liées à des comptes joints.
8. Les transactions effectuées aux distributeurs automatiques de billets (GAB), aux guichets bancaires (toutes banques), dans les institutions financières, dans les casinos, toutes formes de paris, ainsi que les paiements ou transactions en cryptomonnaies, ne seront pas prises en compte dans le cadre de cette campagne.
9. Le compte courant ou d'épargne lié à une carte doit être en règle et géré de manière appropriée et satisfaisante, à la discrétion de BCP Bank (Mauritius). En cas de fermeture, de résiliation ou de blocage volontaire ou involontaire du compte, pour quelque raison que ce soit, avant, pendant ou après la promotion, BCP Bank (Mauritius) se réserve le droit de ne pas récompenser le(s) gagnant(s).
10. Les prix ne sont ni remboursables ni échangeables.

11. La BCP Bank (Mauritius) ne saurait être tenue responsable envers un gagnant en cas de non-livraison des prix par les fournisseurs, de qualité insatisfaisante des prix, de tout acte, omission ou retard de la part de partenaires tiers pouvant être impliqués dans la fourniture des prix.

12. La BCP Bank (Mauritius) ne saurait en aucun cas être tenue responsable envers un gagnant ou un tiers de tout dommage, perte, remboursement, impossibilité pour le gagnant de bénéficier des prix ou de l'impossibilité pour le tiers de fournir les prix.